



## PROCES-VERBAL SEANCE DU 13 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize juillet, à dix huit heures trente, le Conseil municipal de MATHA, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Clément PIOCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après la convocation faite le six juillet, deux mille vingt-six.

**PRESENTS** : M. Clément PIOCHAUD, M. Miguel BONNAUD, M. Rémi MARBOEUF, Mme Séverine TIFFONNET, M. René PENALBA, M. Stéphane BOHMERT, M. Frédéric PATCINA, Mme Marie-Colette BENGONO, M. Guillaume GARNIER, Mme Ludmina DEPREZ, M. Pierre ACEVEDO, Mme Elisabeth LEBELLEC, Mme Liliane BEGUE, Mme Sophie ADDELMAN

**ABSENT EXCUSE** : M. Xavier COURTOIS

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES** : M. Patrick XICLUNA représenté par Mme Elisabeth LEBELLEC ; Mme Charlène GERBAIL représentée par Mme Séverine TIFFONNET ; Mme Sophie POUPARD représentée par Mme Ludmina DEPREZ ; Mme Cindy NOCQUET représentée par M. Clément PIOCHAUD

### **SECRETAIRE DE SEANCE** :

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil Mme Sophie ADDELMAN a été désignée à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

## COMMUNE DE MATHA



**Ville de Matha**  
Place de l'Hôtel de Ville  
Tél. 05 46 58 50 64  
mairie@matha17.fr

Matha, le 6 juin 2026

Le Maire de MATHA  
à

PIOCHAUD Clément, BONNAUD Miguel,  
NOCQUET Cindy, MARBOEUF Rémi,  
TIFFONNET Séverine, PENALBA René,  
ADDELMAN Sophie, BOHMERT Stéphane,  
PATCINA Frédéric, BENGONO Marie-  
Colette, GARNIER Guillaume, GERBAIL  
Charlène, POUPARD Sophie, DEPREZ  
Ludmina, ACEVEDO Pierre, LEBELLEC  
Elisabeth, BEGUE Liliane, XICLUNA Patrick,  
COURTOIS Xavier

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir assister au  
CONSEIL MUNICIPAL, qui aura lieu le

**LUNDI 13 JUILLET 2026 à 18h30**

J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir assister à la réunion ordinaire  
du CONSEIL MUNICIPAL

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2026

### **ORDRE DU JOUR**

1. Finances – avenant travaux Paul Monmoine
2. Finances – budget principal Décision Modificative n°2
3. Institution et vie politique – fixation du nombre et des indemnités des conseillers délégués
4. Institution et vie politique – conseil administration EPD, désignation d'un représentant titulaire et suppléant
5. Institution et vie politique – conseil administration CCAS, désignation des membres élus
6. Institution et vie politique – modifications des commissions communales et extra-municipales
7. Associations – subventions 2026
8. Questions diverses

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Clément PIOCHAUD

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 JUILLET 2026**

A l'unanimité

**FINANCES – AVENANT N°2 TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'OUVRAGE D'ART SITUÉ AVENUE PAUL MONMOINE**

Vu le carnet de santé réalisé par le CEREMA de l'ouvrage OA 17224-12

Vu l'arrêté n°46 / 2024 en date du 13 juin 2024

Vu la délibération n°2025-04-D46, portant sur les études des travaux de réhabilitation de l'ouvrage d'art situé, avenue paul monmoine

Vu l'avenant n°1 à la convention concernant les travaux de réhabilitation de l'ouvrage d'art situé avenue Paul Monmoine, en date du 2 décembre 2025

Vu la délibération n°2025-09-D87, en date du 16 décembre 2025, portant sur le projet de réhabilitation du pont avenue Paul Monmoine et les demandes de subventions au titre de la DETR et du Programme national Ponts

Vu l'arrêté préfectoral n°2026-18, en date du 19 mai 2026, portant attribution de subvention au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux, accordant 20% de la dépenses du projet, soit un montant de 48 159.78€

Vu la décision attributive de subvention n°2026-PnPA26-04-0748, en date du 12 juin 2026, au titre du Programme national Ponts, accordant 60% de la dépenses du projet, soit un montant de 144 591€

Monsieur le Maire fait lecture de l'avenant n°2, proposé par le Syndicat départemental de la Voirie, pour la réhabilitation de l'ouvrage d'art, avenue Paul Monmoine. Le montant des travaux est fixé à 188 187.84€ HT, soit 225 825.41€ TTC, auquel s'ajoute le montant de 1 120 € HT pour une mission de coordination SPS, soit 1 344€ TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** les termes de l'avenant n°2 du Syndicat de Voirie pour les travaux de réhabilitation de l'ouvrage d'art situé avenue Paul Monmoine
- **VALIDE** le devis des travaux d'un montant de 188 187.84€ HT, soit 225 825.41€ TTC et le coût de la mission de coordination SPS pour la somme de 1 120€ HT, soit 1 344€ TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de ce projet

Pour : 18

Contre : /

Abstention : /

**FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DECISION MODIFICATIVE N°2**

Vu la délibération n°2026-12-D67 portant sur la préemption de la parcelle AI 139, située 26 rue André Brugerolle

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que suite au projet de préemption de la parcelle AI 139, situé 26 rue André Brugerolle, il convient de prendre la décision modificative suivante :

**INVESTISSEMENT**

| Dépenses                                   |              | Recettes                          |              |
|--------------------------------------------|--------------|-----------------------------------|--------------|
| Article (chap.) - Opération                | Montant      | Article (chap.) - Opération       | Montant      |
| 21328 (21) – 308 Acquisition immobilière   | 150 000 €    | 1641 (16) – 308 Emprunts en euros | 150 000 €    |
| 2152 (21) – 323 Voirie rue Maxime Bourdeau | -150 000€    | 1641 (16) – 323 Emprunts en euros | -150 000€    |
| <b>Total dépenses</b>                      | <b>0.00€</b> | <b>Total dépenses</b>             | <b>0.00€</b> |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** les modifications ci-dessus

Pour : 18

Contre : /

Abstention : /

**FINANCES – FIXANT LE NOMBRE ET LES INDEMNITES DE FONCTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES**

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 et R.2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Considérant que les articles L.2123-23 et L.2123-24 du CGCT fixent des taux maxima pour les indemnités votées par les conseils municipaux pour les conseillers délégués,

Vu la délibération n°2026-05-D16, en date du 31 mars 2026,

Vu la délibération n°2026-05-D16, en date du 31 mars 2026, portant sur la fixation des indemnités de fonction du maire et des adjoints

Vu la délibération n°2026-05-D17, en date du 31 mars 2026, portant sur la majoration des indemnités de fonction du maire et des adjoints

Considérant que le montant de l'enveloppe indemnitaire globale est égal au total des indemnités maximales du maire et du nombre théorique d'adjoints,

Considérant que toute délibération du conseil municipal concernant les indemnités de fonction d'un ou de plusieurs de ses membres, à l'exception du maire, est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux autres membres du conseil municipal ;

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des conseillers municipaux détenant une délégation de fonction,

En conséquence, Monsieur le maire propose au conseil municipal

- Que le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L 2123-23 du code général des collectivités territoriales,
- **DE DIRE** qu'il pourra attribuer à maximum cinq conseillers une indemnité suite à l'attribution d'une partie de ses délégations
- **DE FIXER** à 6 % de l'indice brut terminal 1027 de la fonction publique, l'indemnité mensuel des conseillers délégués
- **DE PRECISER** que la commune de Matha bénéficie de la faculté de majoration prévue par le code général des collectivités territoriales en tant que bureau centralisateur de canton, les indemnités de fonction du maire et des adjoints, sont majorées de 15 % dans la limite des plafonds réglementaires.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes disposition en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération

*E. LEBELLEC : en quoi consiste la majoration des indemnités ?*

*C. PIOCHAUD : Il s'agit d'une possibilité offerte notamment au chef-lieu de canton, comme Matha ayant une charge de travail plus importante que les autres communes, de majorer de 15% les indemnités des élus*

# TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDEMNITES DE FONCTION ET MAJORATION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET CONSEILLERS DELEGUES

(art. L 2123-20-1 du code général des collectivités territoriales)

**POPULATION** : 2 191 (totale au dernier recensement avant le dernier renouvellement général des conseils municipaux – recensement du 1<sup>er</sup> janvier 2026)

## I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé)

### Indemnité maximale du maire :

Montant maximum : 55.7 % de l'indice 1027 de 4110.52€, valeur au 01/01/2026, soit 2289.56 €

### + Total des indemnités maximales du nombres d'adjoints théorique ayant délégation

Montant maximum : 21.38% de l'indice 1027 de 4110.52€, valeur au 01/01/2026, soit 878.83 €

Nombre théorique d'adjoints : 5

= 55.7 % de l'indice brut 1 027 + 5 x 21.38 % de l'indice brut 1 027

= 162.6 % de l'indice brut 1 027 pour l'enveloppe maximale des indemnités autorisées

= 6 684.19 € mensuel avec la valeur de l'indice 1027 au 01/01/2026

## II - INDEMNITÉS ALLOUÉES Valeur du point d'indice au 1<sup>er</sup> janvier 2026

### A – Maire

| Nom du bénéficiaire | Taux appliqué (en % de IB 1027) | Majoration bureau centralisateur de canton | Total en % | Montant mensuel brut (au 01/01/2026) |
|---------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|------------|--------------------------------------|
| Clément PIOCHAUD    | 53.98                           | + 15 %                                     | 62.07      | 2551.69                              |

### B – Adjoints au maire avec délégation (art. L2123-24 du CGCT)

| Nom des bénéficiaires | Taux appliqué (en % de IB 1027) | Majoration bureau centralisateur de canton | Total en % | Montant mensuel brut (au 01/01/2026) |
|-----------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|------------|--------------------------------------|
| Miguel BONNAUD        | 19.66                           | + 15 %                                     | 22.61      | 929.35                               |
| Cindy NOCQUET         | 19.66                           | + 15 %                                     | 22.61      | 929.35                               |
| Rémi MARBOEUF         | 19.66                           | + 15 %                                     | 22.61      | 929.35                               |
| Séverine TIFFONNET    | 19.66                           | + 15 %                                     | 22.61      | 929.35                               |

### C – Conseillers municipales délégués (art. L2123-24 du CGCT)

| Nom des bénéficiaires | Taux appliqué (en % de IB 1027) | Majoration bureau centralisateur de canton | Total en % | Montant mensuel brut (au 01/01/2026) |
|-----------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|------------|--------------------------------------|
| Conseiller délégué 1  | 6                               | + 15 %                                     | 6.9        | 283.62                               |
| Conseiller délégué 2  | 6                               | + 15 %                                     | 6.9        | 283.62                               |
| Conseiller délégué 3  | 6                               | + 15 %                                     | 6.9        | 283.62                               |
| Conseiller délégué 4  | 6                               | + 15 %                                     | 6.9        | 283.62                               |
| Conseiller délégué 5  | 6                               | + 15 %                                     | 6.9        | 283.62                               |

**Total général** : 7 970.83 € / mois avec la majoration de 15%

Pour : 18

Contre : /

Abstention : /

**INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - CONSEIL D'ADMINISTRATION EPD- MODIFICATION DES REPRESENTANTS**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Vu la délibération n° 2026-05-D24 en date 31 mars 2026 portant désignation des représentants des représentants des conseils d'administration  
Vu le courrier de Madame Christine JOUVHOMME en date du 10 juin 2026 informant de sa démission du conseil municipal ;  
Considérant la nécessité de nommer un représentant titulaire et suppléant au conseil d'administration de l'EPD  
Considérant que Monsieur le Maire fait appel à candidature en vue de cette désignation ;

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils souhaitent délibérer à bulletin secret.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **RENONCE** recourir au scrutin secret
- **DESIGNE** Mme Liliane BEGUE, en qualité de membre titulaire
- **DESIGNE** M. Rémi MARBOEUF, en qualité de membre suppléant
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif de la présente délibération

Pour : 18

Contre : /

Abstention : /

**INSTITUTION ET VIE POLITIQUE – MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS - DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Vu la délibération n° 2026-05-D27 en date 21 avril 2026 portant composition et désignation des membres élus du conseil d'administration du CCAS  
Vu l'arrêté du maire n°28/2026 en date du 7 mai 2026 nommant les membres du conseil d'administration du CCAS  
Vu le courrier de Madame Christine JOUVHOMME en date du 10 juin 2026 informant de sa démission du conseil municipal ;  
Considérant la nécessité de nommer un nouveau membre élu au sein du CCAS  
Considérant que Monsieur le Maire fait appel à candidature en vue de cette désignation ;

Monsieur le Maire rappelle que le conseil d'administration est composé des élus suivants : M. PANALBA René, Mme Sophie POUPARD, Mme Elisabeth LEBELLEC, Mme Liliane BEGUE. Mme Sophie ADDELMAN déjà membre du conseil d'administration du CCAS comme membre non élu, propose d'intégrer la liste des membres élus du CCAS.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils souhaitent délibérer à bulletin secret.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **RENONCE** recourir au scrutin secret
- **PROCLAME** Mme Sophie ADDELMAN, administrateur du CCAS

Pour : 18

Contre : /

Abstention : /

## **INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – MODIFICATION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES - DESIGNATION DES MEMBRES**

Vu le code électoral dans sa rédaction au 1<sup>er</sup> janvier 2019, articles L.19 et R.7

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2026-06-D28 en date 21 avril 2026 portant désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Vu le courrier de Madame Christine JOUVHOMME en date du 10 juin 2026 informant de sa démission du conseil municipal ;

Considérant que dans les communes dans lesquelles 2 listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission est composée de 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ;

Considérant la nécessité de remplacer Mme Christine JOUVHOMME démissionnaire de la liste « Matha cœur de Vie » ayant obtenu le plus grand nombre de sièges

Monsieur le Maire fait appel à candidature en vue de cette nomination ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **INTEGRE** M. Stéphane BOHMERT, dans la commission de contrôle des listes électorales
- **CONSTITUE** la commission de contrôle des listes électorales comme suit :

- |                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| - M. Stéphane BOHMERT  | - M. XICLUNA Patrick |
| - Mme GERBAIL Charlène | - M. COURTOIS Xavier |
| - Mme DEPREZ Ludmina   |                      |

Pour : 18

Contre : /

Abstention : /

## **INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2026-06-D29 en date 21 avril 2026 portant création et désignation des membres des deux commissions communales

Vu le courrier de Madame Christine JOUVHOMME en date du 10 juin 2026 informant de sa démission du conseil municipal ;

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que Madame Sophie ADDELMAN souhaite intégrer la commission des moyens généraux et subventions

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** l'intégration de Madame Sophie ADDELMAN dans la commission communale voirie, urbanisme, bâtiments, cimetières
- Les commissions communales sont par conséquent constituées comme indiquées, ci-dessous

| 1 | Voirie, Urbanisme, Bâtiments, Cimetières                                                                                                                                                                                                 | 2 | Moyens généraux, Subventions                                                                                                                                                                                                                      |
|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | M. BONNAUD Miguel, Mme NOCQUET Cindy, M. MARBOEUF Rémi, Mme TIFFONNET Séverine, M. PENALBA René, M. BOHMERT Stéphane, Mme BENGONO Marie-Colette, M. GARNIER Guillaume, Mme GERBAIL Charlène, Mme DEPREZ Ludmina ; M. ACEVEDO Pierre, Mme |   | M. BONNAUD Miguel, Mme NOCQUET Cindy, Mme TIFFONNET Séverine, M. PENALBA René, M. BOHMERT Stéphane, M. PATCINA Frédéric, Mme POUPARD Sophie, M. ACEVEDO Pierre, Mme LEBELLEC Elisabeth, Mme BEGUE Liliane, M. XICLUNA Patrick, M. COURTOIS Xavier |

# COMMUNE DE MATHA

|                                                                                 |                   |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| LEBELLEC Elisabeth, Mme BEGUE Liliane, M. COURTOIS Xavier, Mme ADDELMAN Sophie, |                   |
| <b>15 Membres</b>                                                               | <b>12 Membres</b> |

Pour : 18

Contre : /

Abstention : /

## **INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – MODIFICATION DES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2026-06-D30 en date 21 avril 2026 portant création et désignation des membres des commissions extra-municipales

Vu le courrier de Madame Christine JOUVHOMME en date du 10 juin 2026 informant de sa démission du conseil municipal ;

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que Madame Sophie ADDELMAN souhaite intégrer les commissions extra-municipales suivantes : vie associative, culturelle et sportive ; patrimoine, environnement, tourisme ; vie sociale solidaire et santé

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** l'intégration de Madame Sophie ADDELMAN dans les commissions extra-communales ci-dessus
- **MODIFIE** le nombre d'administrés dans la commission, enfance jeunesse, éducation
- Les commissions extra-communales sont par conséquent constituées comme indiquées, ci-dessous

|                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1</b>                                                                                                                                                                                                               | <b>COMMISSION VIE ASSOCIATIVE CULTURELLE ET SPORTIVE</b>                                                                                                                                                                                                              |
|                                                                                                                                                                                                                        | <b>Elus : 11</b>                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Gestion du relationnel avec les associations, évènementiel, remontée des besoins                                                                                                                                       | M. MARBOEUF Rémi,<br>M. PATCINA Frédéric,<br>Mme BENGONO Marie-Colette,<br>M. GARNIER Guillaume,<br>Mme GERBAIL Charlène,<br>Mme POUPARD Sophie,<br>M. ACEVEDO Pierre,<br>Mme LEBELLEC Elisabeth,<br>Mme BEGUE Liliane,<br>M. COURTOIS Xavier<br>Mme ADDELMAN Sophie, |
|                                                                                                                                                                                                                        | <b>Administrés : 10</b>                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>2</b>                                                                                                                                                                                                               | <b>COMMISSION ENFANCE JEUNESSE EDUCATION</b>                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                                                                                                                                                        | <b>Elus : 5</b>                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Action de prévention, violences intra-familiales, sécurité, projet pédagogique et équipement ludique                                                                                                                   | Mme NOCQUET Cindy<br>M. GARNIER Guillaume,<br>Mme GERBAIL Charlène,<br>Mme POUPARD Sophie,<br>Mme DEPREZ Ludmina                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                                                                                        | <b>Administrés : 4</b>                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>3</b>                                                                                                                                                                                                               | <b>COMMISSION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT TOURISME</b>                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                        | <b>Elus : 9</b>                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Valorisation du patrimoine bâti, églises, château, temple, projet « régie maraichage », création chemin nature entre Marestay et Saint Hérie, action sensibilisation à l'environnement, réflexion, aire de camping-car | M. BONNAUD Miguel<br>M. MARBOEUF Rémi,<br>M. BOHMERT Stéphane<br>Mme DEPREZ Ludmina<br>M. ACEVEDO Pierre,<br>Mme LEBELLEC Elisabeth,<br>Mme BEGUE Liliane,<br>M. COURTOIS Xavier<br>Mme ADDELMAN Sophie,                                                              |
|                                                                                                                                                                                                                        | <b>Administrés : 8</b>                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>4</b>                                                                                                                                                                                                               | <b>COMMISSION VIE ECONOMIQUE ET COMMERCIALE</b>                                                                                                                                                                                                                       |
|                                                                                                                                                                                                                        | <b>Elus : 6</b>                                                                                                                                                                                                                                                       |

## COMMUNE DE MATHA

|                                                                            |                                                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lien avec les entreprises et les porteurs de projets, relation avec l'ACAM | M. BONNAUD Miguel<br>Mme TIFFONNET Séverine<br>M. PENALBA René<br>M. BOHMERT Stéphane<br>M. ACEVEDO Pierre,<br>M. XICLUNA Patrick                                     |
|                                                                            | <b>Administrés : 5</b>                                                                                                                                                |
| <b>5</b>                                                                   | <b>COMMISSION VIE SOCIALE SOLIDAIRE ET SANTE</b>                                                                                                                      |
|                                                                            | <b>Elus : 7</b>                                                                                                                                                       |
| Création d'un pot d'accueil des nouveaux arrivants, cadeaux de naissance   | Mme NOCQUET Cindy<br>Mme BENGONO Marie-Colette,<br>Mme POUPARD Sophie,<br>Mme DEPREZ Ludmina<br>Mme LEBELLEC Elisabeth,<br>M. XICLUNA Patrick<br>Mme ADDELMAN Sophie, |
|                                                                            | <b>Administrés : 6</b>                                                                                                                                                |

Pour : 18

Contre : /

Abstention : /

### ASSOCIATIONS – SUBVENTIONS 2026

Suite à la réunion de la commission communale des moyens généraux et subventions du 8 juillet 2026, il est proposé l'attribution des subventions suivantes :

Les élus intéressés dans chaque association quittent la salle du conseil municipal pour laisser place au débat et vote

| Associations                                                                 | Montant 2026                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| SOLMAT                                                                       | 1700                                                          |
|                                                                              | Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0                           |
| MATHA OPERATION PARTAGE                                                      | 400                                                           |
| Ne participe pas au vote Elisabeth LEBELLEC                                  | Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0                           |
| AVENIR MATHA FOOT                                                            | 1500                                                          |
| Ne participe pas au vote Pierre ACEVEDO, Guillaume GARNIER, Frédéric PATCINA | Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0                           |
| TENNIS CLUB MATHA                                                            | 1000                                                          |
| Ne participe pas au vote Guillaume GARNIER                                   | Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0                           |
| ESCRIME CEMVA                                                                | 1000                                                          |
|                                                                              | Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0                           |
| CINE MATHA                                                                   | 1300                                                          |
|                                                                              | Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0                           |
| LES BALADINS DE L'ANTENNE                                                    | 270                                                           |
|                                                                              | Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0                           |
| AVENIR MATHA HAND BALL                                                       | 400                                                           |
| Ne participe pas au vote Pierre ACEVEDO, Miguel BONNAUD                      | Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0                           |
| ASSOCIATION « LES AMIS DU JARDIN DE LA PAIX »                                | 700                                                           |
| Ne participe pas au vote Elisabeth LEBELLEC                                  | Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0                           |
| ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE                                              | 350                                                           |
|                                                                              | Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 2 (P. ACEVEDO, S. ADDELMAN) |
| MATHA COURSE NATURE                                                          | 500                                                           |
|                                                                              | Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0                           |
| AIDEM                                                                        | 3000                                                          |
| Ne participe pas au vote Clément PIOCHAUD, Ludmina DEPREZ                    | Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0                           |
| SOUVENIR FRANÇAIS                                                            | 600                                                           |
| Ne participe pas au vote Elisabeth LEBELLEC                                  | Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0                           |
| VELO CLUB MATHALIEN                                                          | 1500                                                          |
|                                                                              | Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0                           |
| LOISIRS POUR TOUS                                                            | 400                                                           |

## COMMUNE DE MATHA

|                        |                                                                                                      |
|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                        | Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0                                                                  |
| ECOLE ELEMENTAIRE      | 1000                                                                                                 |
|                        | Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0                                                                  |
| LES ENZYMES FOOT SALLE | 200                                                                                                  |
|                        | Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0                                                                  |
| LE PALET GRIFFE        | 100                                                                                                  |
|                        | Pour : 10 Contre : 8 (C. PIOCHAUD, S. TIFFONNET, R. PENALBA, E. LEBELLE, L. BEGUE)<br>Abstention : 0 |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** l'attribution des subventions comme indiquée ci-dessus, pour un montant total de 15 920€

### QUESTIONS DIVERSES

- Le projet d'acquisition d'un tractopelle est à l'étude, plusieurs engins ont été comparés et les devis réceptionnés par M. Rémi MARBOEUF. Une décision devrait intervenir dans les prochains temps
- Avec le départ de l'entreprise BTE dans la ferme des Godinières, il est envisagé le réaménagement des lieux pour transférer quelques associations présentes dans l'ancien bâtiment de la laiterie
- Monsieur le Maire fait état des différentes subventions auxquelles pourraient prétendre la les projets communaux notamment pour les écoles, en sollicitant le Département, la Région et EDF

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h23.

La secrétaire de séance  
Mme Sophie ADDELMAN

Le Maire  
Clément PIOCHAUD